



Les Formations Sentinelles de l'Environnement

La préservation des Zones Humides

Samedi 19 mars 2016 - Aubenas

Lycée Agricole Olivier De Serres – Salle de la Société Botanique de l'Ardèche (suivre le fléchage)

PROGRAMME

10h - 10h30

Les sentinelles de l'Environnement

- Présentation de l'outil Sentinelles de l'Environnement
- Signaler une alerte
- Action concrète des sentinelles pour prévenir et résorber les atteintes

Élise THELEMAQUE – Coordinatrice des Sentinelles de l'environnement, et Marine LE FEUNTEUN

10h30 - 10h45

Réglementation

- Outils réglementaires de protection

Marine LE FEUNTEUN – Juriste en environnement

10h45 - 11h15

L'inventaire des zones humides du département de l'Ardèche

- L'inventaire départemental
- La zone humide de la plaine entre Aubenas et Vogüé : historique, protection du site et mise en place de la gestion conservatoire.

Alain LADET – FRAPNA Ardèche

11h15 - 11h45

Comment prendre en compte les zones humides dans les PLU ?

Jean-Louis PRIME - Bénévole réseau Eau de la FRAPNA

** Pause déjeuner ** (prévoir repas tiré du sac)

14h – 17h

Visite de terrain des zones humides de la plaine entre Aubenas et Vogüé

- prairies humides dégradées,
- prairies humides préservées,
- bras morts,
- ripisylve, ...

Guidée par Alain LADET – FRAPNA Ardèche

Prévoir un équipement adapté ! Bottes fortement recommandées (et vêtements pour la pluie selon la météo), et apportez vos jumelles si vous en avez.

Merci de vous inscrire auprès de Marine Le Feunteun à : juriste-ardeche@frapna.org ou au 04 75 93 41 45.



AUVERGNE – Rhône-Alpes

Frapna Ardèche – 39 rue Jean-Louis SOULAVIE – 07110 LARGENTIERE – 04 75 93 41 45

